

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE PUBLIQUE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD TENUE LE 16 JUIN 2021 À 16 H 30, PAR ZOOM

---

**PRÉSENCES**

Denis Miousse, président  
Claude Lévesque, PDG par intérim et secrétaire  
Ginette Côté, vice-présidente  
Dave Charlton  
Roger Dubé  
Josée Francoeur  
Pascale Lafortune  
Michaël Lavigne  
Clermont Martel  
Benoit Méthot  
Diane Ouellet  
Jean-Pierre Porlier  
Solange Turgeon

**ABSENCES**

Johanne Beaudoin  
Geneviève Fafard  
France St-Pierre  
Jean-Marie Volland

**Invités** : Membres de l'équipe de direction

---

**1. Ouverture de la séance publique régulière et vérification du quorum**

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il constate le quorum et ouvre la séance publique à 16 h 33.

**2. Adoption de l'ordre du jour et inscription aux affaires nouvelles**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

**Résolution 2021-06-076**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** l'ordre du jour de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 16 juin 2021 en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

**Adopté à l'unanimité.**

**3. Adoption des procès-verbaux****3.1. Séance publique régulière du 19 mai 2021****Résolution 2021-06-077**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 19 mai 2021.

**Adopté à l'unanimité.**

### 3.1.1. Affaires découlant de la séance publique régulière

Le président-directeur général par intérim, monsieur Claude Lévesque, présente le suivi des décisions prises lors de la séance publique régulière du 19 mai :

- ***Rapport sur les statistiques des mises sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental***  
Comme convenu, le rapport a été présenté pour une première fois au comité de gouvernance et d'éthique le 10 juin dernier. Le suivi est inscrit dans le rapport du comité qui sera déposé au conseil d'administration plus tard dans cette séance publique.
- ***Contrat d'affiliation avec l'Université Laval***  
Le contrat est à l'étape de finalisation pour signature avec l'Université Laval. L'approbation du ministre est attendue sous peu.
- ***Poste de président-directeur général adjoint***  
Le gouvernement du Québec devrait sous peu procéder à l'affichage du poste.
- ***Main-d'œuvre indépendante***  
Un quatrième décret a été émis par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) permettant l'extension, jusqu'au 31 mars 2022, du contrat avec la corporation d'achat.
- ***Nomination d'un nouvel administrateur***  
Une lettre de confirmation, accompagnée de la résolution du conseil d'administration, a été transmise au MSSS le 1<sup>er</sup> juin pour confirmer la désignation de monsieur Benoit Méthot comme membre observateur représentant les fondations.
- ***Modifications au permis***  
Rectification de l'information transmise en mai : l'ajout des six lits concernait uniquement l'unité de courte durée gériatrique (UCDG) et non l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive (URFI). La demande de modifications au permis a été transmise au MSSS.
- ***Entente de partenariat entre le CHU de Québec-Université Laval et le CISSS***  
L'entente est en processus de signature. Quelques projets ont débuté concernant le volet de la stérilisation pour la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire. Des contacts s'installent en ce qui a trait à la liaison autochtone. Des ponts ont été faits et du transfert de documentation est en cours avec le service des archives. Des informations et des contacts ont été pris en ce qui a trait à l'accompagnement et à la structure concernant le dossier des soins spirituels.
- ***Campagne de recrutement Côte-Nord***  
Madame Sandra Morin, chef du recrutement, de la dotation et des stages, et madame Marlène Joseph-Blais, conseillère-cadre aux communications et relations avec les médias, résument les démarches effectuées et celles en cours dans le cadre de la campagne de recrutement de même que les résultats obtenus à ce jour.
- ***Dispensaire de Natashquan***  
Le 10 juin, le conseil d'administration de Corélo a mandaté monsieur Éric Bozet afin de générer un dossier d'opportunité et un dossier d'affaires.
- ***Maison des aînés d'Havre-Saint-Pierre – Transaction***  
Les étapes de vérification diligente et prudente précédant une acquisition sont en cours par la Société québécoise des infrastructures.

### 3.2. Séance spéciale du 27 mai 2021

Résolution 2021-06-078

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 27 mai 2021.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 3.2.1. Affaires découlant de la séance spéciale du 27 mai 2021

Le président indique que cette séance portait essentiellement sur l'adoption du budget 2021-2022 du CISSS de la Côte-Nord.

### 3.3. Séance spéciale du 14 juin 2021

Résolution 2021-06-079

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 14 juin 2021.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 3.3.1. Affaires découlant de la séance spéciale du 14 juin 2021

Le président indique que cette séance portait sur l'adoption du rapport financier annuel 2020-2021 du CISSS de la Côte-Nord.

## 4. Tableau de suivi des questions du public

Le tableau de suivi des questions du public est disponible sur le site Web de l'établissement.

## 5. Rapport du président du conseil d'administration

Depuis quelques semaines, la Côte-Nord est en zone verte avec toutes les permissions que cela comprend. Cependant, comme nous le dira notre directeur de santé publique, le docteur Richard Fachehoun, la bataille n'est pas encore gagnée et nous devons continuer d'appliquer les mesures sanitaires. Le lavage des mains, le port du couvre-visage et la distanciation, lorsque requis, doivent demeurer dans l'esprit collectif. Notre meilleure arme est la vaccination et elle doit s'étendre au plus grand nombre de personnes pour qu'un taux d'immunité élevé nous permette encore plus de liberté.

Durant les prochaines semaines, notre Côte accueillera des centaines et des centaines de touristes venus des quatre coins du Québec. Il nous faudra demeurer vigilants et maintenir les bonnes habitudes acquises. Il faut donner l'exemple à tous ces visiteurs et leur montrer que si la Côte-Nord a réussi à traverser cette tempête de la COVID-19 sans grandes éclosions, c'est que les consignes ont été respectées et qu'elles le sont encore.

Depuis quelques jours, le CISSS et la Sûreté du Québec ont uni leurs forces afin que trois intervenants sociaux rejoignent l'équipe de la Sûreté du Québec pour améliorer les interventions policières auprès des personnes vulnérables. La présence de ces intervenants permettra à la fois de réduire le nombre de constats d'infraction remis aux personnes en crise et de limiter le nombre de personnes transportées vers les services d'urgence. Ces intervenants sociaux pourront être amenés à répondre dans différents contextes, par exemple, lorsqu'une personne est en situation d'itinérance ou pour des cas mêlant toxicomanie/alcool à la santé mentale. Cette équipe sera connue sous l'acronyme « ÉMIPIC », pour *Équipe mixte d'intervention – policiers et intervenants communautaires*. Ces intervenants sociaux se partageront un horaire à temps plein afin que les policiers puissent être accompagnés par un intervenant en tout temps.

Certains chiffres ont été lancés dernièrement sur le report de chirurgies et des diminutions de postes que le CISSS de la Côte-Nord a dû faire depuis le début de la pandémie. Je veux ici donner le bilan de notre situation

à ce sujet. Il y a eu peu de reports sur la Côte-Nord, comparativement à d'autres régions. Et ces retards ont été rattrapés. À Sept-Îles : 67 chirurgies reportées en début de pandémie. Baie-Comeau : 39 chirurgies reportées en début de pandémie et 15 chirurgies reportées à la fin avril, car des membres du personnel étaient en isolement en raison de la COVID-19. En ce qui concerne les « diminutions de postes », voici un exemple que la Direction des ressources financières nous a donné au cours des derniers mois, lorsque des diminutions avaient été évoquées par rapport au personnel infirmier : pour la dernière année financière, l'augmentation des heures travaillées infirmières équivaut à l'ajout d'une quinzaine d'infirmières à temps complet; ceci, sans compter les ajouts liés à la pandémie et aux postes d'encadrement pour soutenir les équipes sur le terrain.

La campagne publicitaire visant le recrutement de nouveau personnel se poursuit et nous devrions bientôt voir celle-ci porter ses fruits. Mais de ce côté là aussi, rien n'est gagné! Les prochaines semaines seront difficiles pour l'ensemble du personnel. Soyez assurés que nos équipes de gestion font tout ce qu'elles peuvent pour que les services offerts dans nos différentes installations soient les plus optimaux possibles, même si plusieurs de nos employés prendront des vacances plus que méritées.

Dans quelques jours, le CISSS de la Côte-Nord accueillera dans son organisation une nouvelle présidente-directrice générale en la personne de madame Manon Asselin. La candidate choisie possède une vaste expérience en gestion de la santé, un bagage acquis au sein des Forces armées canadiennes. Jusqu'à tout récemment, madame Asselin dirigeait une équipe composée de 21 unités médicales réparties en Ontario, au Québec et dans les quatre provinces de l'Atlantique. Elle a aussi dirigé, entre autres, la préparation et le déploiement du personnel de la santé militaire qui est venu prêter main-forte dans les CHSLD du Québec et de l'Ontario au plus fort de la première vague de la COVID-19. La gestion sur de grands territoires et dans différents contextes, elle a expérimenté ça et ce sera assurément un atout dans le grand CISSS de la Côte-Nord. Je vous rassure tout de suite à son sujet. Comme pourrait le craindre la population du territoire et aussi les élus de la région, madame Asselin n'arrive pas sur la Côte-Nord avec le mandat de couper dans les services afin de juguler le déficit. Madame Asselin devra cependant s'attaquer au dossier de la main-d'œuvre indépendante et poursuivre le travail amorcé, tel que le stipule une résolution de notre conseil en janvier dernier. Avec l'arrivée prochaine de madame Asselin sera aussi lancé le concours pour le poste de président-directeur général adjoint qui est à pourvoir depuis le départ de madame Johanne Savard en décembre 2020.

Qui dit arrivée d'une nouvelle PDG, dit nécessairement le départ de celui qui agit à ce titre. Je parle ici bien sûr de monsieur Claude Lévesque. Sorti de sa retraite il y a un an pour venir donner un coup de main au CISSS de la Côte-Nord, voici venu le moment pour lui de quitter ses fonctions d'intérim. Je vous assure que c'est plus qu'un coup de main qu'il a apporté; c'est un travail de consolidation énorme qui a été effectué.

Monsieur Lévesque, nous nous souviendrons de vous comme d'un dirigeant respectueux de la personne et qui n'a pas eu à cœur que le bien-être des usagers, mais aussi de tout le personnel. Votre connaissance pointue du domaine de la santé aura été d'une aide précieuse aux différentes équipes de gestion du CISSS. Je veux, au nom du conseil d'administration, vous remercier de la très grande confiance que vous avez placée en nous.

À titre personnel, je vous remercie de la complicité qui s'est vite établie entre vous et moi. Je me considère privilégié de vous avoir connu. Sur le plan local, vous avez travaillé fort avec l'équipe des services techniques pour que le projet tant attendu d'un nouveau bloc opératoire et d'une nouvelle salle d'urgence à l'Hôpital de Sept-Îles soit rendu où il en est aujourd'hui. Soyez certain, Monsieur Lévesque, que vous serez dans la liste des invités lorsque seront inaugurées ces nouvelles installations. Bonne deuxième retraite monsieur Lévesque!

## **6. Rapport du président-directeur général par intérim**

Le président-directeur général par intérim, monsieur Claude Lévesque, mentionne qu'il s'agit de sa dernière séance publique du conseil d'administration à titre de président-directeur général par intérim. Il se dit fier de ses équipes (de direction, de soins, administrative, médicale, etc.) et souligne l'appui qu'il a reçu de chacune d'elles au cours de son mandat.

Il souhaite le meilleur des succès à la nouvelle présidente-directrice générale, madame Manon Asselin, qui entrera en fonction le 21 juin prochain pour un premier mandat de quatre ans.

Monsieur Lévesque fait part de quelques dossiers qui ont été traités depuis la dernière séance du conseil d'administration :

- Main-d'œuvre indépendante : éléments à mettre en place concernant les préoccupations liées à la main-d'œuvre durant la période des vacances estivales. Cette problématique est aussi vécue par la grande majorité des régions du Québec.
- Basse-Côte-Nord et perspectives de développement : rencontres avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
- Signature de l'entente ÉMIPIC (équipe mixte d'intervention – policiers et intervenants communautaires) avec la Sûreté du Québec.
- Réunion de la Conférence administrative régionale.
- Rencontres avec les élus du territoire de la Côte-Nord.
- Préparation de l'arrivée de la nouvelle présidente-directrice générale.
- Rencontres portant sur le projet de maison des aînés et alternative à Havre-Saint-Pierre.
- Rencontre avec l'Université du Québec à Chicoutimi pour la relance du projet de dispensaire urbain.
- Analyse et manifestation d'intérêt – Projet de formation et d'accompagnement déposé par une équipe de professeurs chercheurs issus de l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université de Sherbrooke et HEC Montréal.
- Présentation de la démarche de sécurisation culturelle du CISSS au ministère du Conseil exécutif.

## 7. Correspondance et revue de presse

La correspondance et la revue de presse sont déposées pour information.

## 8. Période de questions du public (15 minutes)

Des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance. Les interventions suivantes sont portées à l'attention du conseil d'administration :

<p>Mario Dufour, citoyen Sept-Îles</p>	<p><i>Question en lien avec l'étude patrimoniale de l'Hôtel de Ville de Sept-Îles déposée le 19 janvier 2021 pour la réunion du conseil d'administration du 27 janvier 2021.</i></p> <p>Est-ce que les administrateurs du CISSS ont pris connaissance du rapport qui a été déposé concernant l'étude patrimoniale et quels sont leurs commentaires?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-question : Est-ce qu'il y a des demandes du CISSS pour un agrandissement du côté de la chaufferie, en plus du stationnement étagé?</li> </ul>
--	---

## 9. Agenda de consentement

### 9.1. Affaires médicales

#### 9.1.1. Nomination – Membre actif

#### Résolution 2021-06-080

**Attendu** la demande de nomination de madame Jade Landry, pharmacienne, numéro de permis 041028, à titre de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec une pratique principale à l'installation de la Minganie;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse du dossier et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-60);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de madame Jade Landry, pharmacienne, numéro de permis 041028;
- **De lui accorder** un statut de membre actif au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord avec une pratique principale à l'installation de la Minganie, à compter du 21 juin 2021.

**Adopté à l'unanimité.**

### 9.1.2. Nominations – Membres associés

#### Résolution 2021-06-081

**Attendu** la demande de nomination de la D<sup>re</sup> Andrée Ann Pelletier, microbiologiste-infectiologue, numéro de permis 20278, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « microbiologie-infectiologie en santé publique et supervision du laboratoire de l'Hôpital Le Royer (microbiologie) » pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-64);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D<sup>re</sup> Andrée Ann Pelletier, microbiologiste-infectiologue, numéro de permis 20278;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « microbiologie-infectiologie en santé publique et supervision du laboratoire de l'Hôpital Le Royer (microbiologie) » pour la période du 16 juin 2021 au 31 décembre 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

#### Résolution 2021-06-082

**Attendu** la demande de nomination de la D<sup>re</sup> Cynthia Fournier, dentiste, numéro de permis 19820, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « dentisterie en CHSLD » aux installations de Sept-Îles, Port-Cartier et Minganie;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-65);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D<sup>re</sup> Cynthia Fournier, dentiste, numéro de permis 19820;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CISSS de la Côte-Nord aux installations de Sept-Îles, Port-Cartier et Minganie;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « dentisterie en CHSLD » pour la période du 16 juin 2021 au 31 décembre 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ).

**Adopté à l'unanimité.**

### Résolution 2021-06-083

**Attendu** la demande de nomination de la D<sup>re</sup> Vanessa Brunet, hémato-oncologue, numéro de permis 18615, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « consultations et suivis des patients en hématologie, prescription et suivi de la chimiothérapie, tâches de laboratoire en hématologie, biopsie et aspiration médullaire » pour l'installation de Baie-Comeau;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-66);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D<sup>re</sup> Vanessa Brunet, hémato-oncologue, numéro de permis 18615;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, pour l'installation de Baie-Comeau;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « consultations et suivis des patients en hématologie, prescription et suivi de la chimiothérapie, tâches de laboratoire en hématologie, biopsie et aspiration médullaire » pour la période du 16 juin 2021 au 31 décembre 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

### Résolution 2021-06-084

**Attendu** la demande de nomination de la D<sup>re</sup> Vanessa Tremblay, interniste, numéro de permis 08287, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « consultation en médecine interne à l'urgence, hospitalisation (étage), soins intensifs et clinique externe, ainsi que les procédures techniques s'y rattachant si besoin (ponction d'ascite, ponction

pleurale, ponction/infiltration articulaire, installation de canule artérielle ou autre instrumentation nécessaire aux soins intensifs), interprétation d'ÉCG, Holter, MAPA, épreuve d'effort » pour l'installation de Baie-Comeau;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-67);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D<sup>re</sup> Vanessa Tremblay, interniste, numéro de permis 08287;
- **De lui accorder** un statut de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, pour l'installation de Baie-Comeau;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « consultation en médecine interne à l'urgence, hospitalisation (étage), soins intensifs et clinique externe, ainsi que les procédures techniques s'y rattachant si besoin (ponction d'ascite, ponction pleurale, ponction/infiltration articulaire, installation de canule artérielle ou autre instrumentation nécessaire aux soins intensifs), interprétation d'ÉCG, Holter, MAPA, épreuve d'effort » pour la période du 16 juin 2021 au 31 décembre 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

### 9.1.3. Nominations – Membres conseils

#### Résolution 2021-06-085

**Attendu** la demande de nomination de la D<sup>re</sup> Christine Boudreau, radiologue, numéro de permis 16511, à titre de membre conseil au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « TAFD – Projet dépistage cancer pulmonaire » pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-69);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D<sup>re</sup> Christine Boudreau, radiologue, numéro de permis 16511;
- **De lui accorder** un statut de membre conseil au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « TAFD – Projet dépistage cancer pulmonaire » pour la période du 16 juin 2021 au 31 décembre 2022;



- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

#### Résolution 2021-06-086

**Attendu** la demande de nomination de la D<sup>re</sup> Gabriella Albert, radiologiste, numéro de permis 08379, à titre de membre conseil au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « TAFD – Projet dépistage cancer pulmonaire » pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-68);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D<sup>re</sup> Gabriella Albert, radiologiste, numéro de permis 08379;
- **De lui accorder** un statut de membre conseil au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « TAFD – Projet dépistage cancer pulmonaire » pour la période du 16 juin 2021 au 31 décembre 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

#### Résolution 2021-06-087

**Attendu** la demande de nomination de la D<sup>re</sup> Luce Cantin, radiologiste, numéro de permis 07475, à titre de membre conseil au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « TAFD – Projet dépistage cancer pulmonaire » pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-70);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D<sup>re</sup> Luce Cantin, radiologiste, numéro de permis 07475;
- **De lui accorder** un statut de membre conseil au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « TAFD – Projet dépistage cancer pulmonaire » pour la période du 16 juin 2021 au 31 décembre 2022;

- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

#### Résolution 2021-06-088

**Attendu** la demande de nomination de la D<sup>re</sup> Marie-Hélène Lévesque, radiologue, numéro de permis 15027, à titre de membre conseil au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « TAFD – Projet dépistage cancer pulmonaire » pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse des dossiers et la recommandation favorable du comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-71);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de la D<sup>re</sup> Marie-Hélène Lévesque, radiologue, numéro de permis 15027;
- **De lui accorder** un statut de membre conseil au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens pour toutes les installations du CISSS de la Côte-Nord;
- **De lui octroyer** des privilèges d'exercice en « TAFD – Projet dépistage cancer pulmonaire » pour la période du 16 juin 2021 au 31 décembre 2022;
- **Que** cette nomination soit conditionnelle au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

#### 9.1.4. Refus de nomination

#### Résolution 2021-06-089

**Attendu** la demande de nomination de la D<sup>re</sup> Maryse Audet, interniste, numéro de permis 12586, à titre de membre associé au conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avec des privilèges en « médecine interne, électrophysiologie (épreuve effort), lecture MAPA, Holter et ECG » pour l'installation de Baie-Comeau;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les dispositions de l'article 61 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales;

**Attendu** l'analyse rigoureuse du dossier faite par le comité d'examen des titres et sa recommandation défavorable ainsi que les motifs soulevés au soutien de cet avis du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation défavorable du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-63);

Il est proposé et appuyé :

- **De refuser** la nomination de la D<sup>re</sup> Maryse Audet, interniste, numéro de permis 12586.

**Adopté à l'unanimité.**

## 9.1.5. Changements de statut

**Résolution 2021-06-090**

**Attendu** la demande formulée par le D<sup>r</sup> Benoît Tousignant, médecin spécialiste en anesthésiologie, membre associé pour les installations de Sept-Îles et de Baie-Comeau au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, afin de procéder à un changement de son statut à celui de membre actif avec des privilèges en « anesthésiologie et service de la douleur chronique »;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** la recommandation favorable par le chef du département régional d'anesthésiologie;

**Attendu** la recommandation favorable par le comité d'examen des titres en date du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-61);

Il est proposé et appuyé :

- **D'approuver** le changement de statut du D<sup>r</sup> Benoît Tousignant, médecin spécialiste en anesthésiologie, numéro de permis 07017, de membre associé à celui de membre actif, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021;
- **De lui octroyer** des privilèges en « anesthésiologie et service de la douleur chronique » avec une pratique principale à Sept-Îles et une pratique secondaire à Baie-Comeau;
- **Que** ce changement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2021-06-091**

**Attendu** la demande formulée par le D<sup>r</sup> Sébastien Tousignant, médecin spécialiste en anesthésiologie, membre associé pour les installations de Sept-Îles et de Baie-Comeau au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord, afin de procéder à un changement de son statut à celui de membre actif, avec des privilèges en « anesthésiologie et service de la douleur chronique »;

**Attendu** les dispositions du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article 190 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** la recommandation favorable par le chef du département régional d'anesthésiologie;

**Attendu** la recommandation favorable par le comité d'examen des titres en date du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-62);

Il est proposé et appuyé :

- **D'approuver** le changement de statut du D<sup>r</sup> Sébastien Tousignant, médecin spécialiste en anesthésiologie, numéro de permis 08176, de membre associé à celui de membre actif, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021;
- **De lui octroyer** des privilèges en « anesthésiologie et service de la douleur chronique » avec une pratique principale à Sept-Îles et une pratique secondaire à Baie-Comeau;
- **Que** ce changement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ).

**Adopté à l'unanimité.**

## 9.1.6. Renouvellements de privilèges

**Résolution 2021-06-092**

**Attendu** les dispositions de l'article 242 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** la vérification des dossiers professionnels par le comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du supérieur immédiat clinique;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-76);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** au renouvellement de privilèges du Dr Chadi Farah, oto-rhino-laryngologiste, numéro de permis 19841, en « oto-rhino-laryngologie (clinique externe et bloc opératoire, hospitalisation en courte durée) » avec une pratique à l'installation de Sept-Îles;
- **Que** ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ);
- **Que** ce renouvellement soit valide pour la période du 28 juillet 2021 au 31 décembre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2021-06-093**

**Attendu** les dispositions de l'article 242 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** la vérification des dossiers professionnels par le comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du supérieur immédiat clinique;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-77);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** au renouvellement de privilèges du Dr Gabriel Guérin, radiologiste, numéro de permis 13205, en « radiologie diagnostique, tomodensitométrie, IRM, échographie, radiographie, mammographie, fluoroscopie, radiologie d'intervention » avec une pratique à l'installation de Sept-Îles;
- **Que** ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ);
- **Que** ce renouvellement soit valide pour la période du 26 juillet 2021 au 31 décembre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2021-06-094**

**Attendu** les dispositions de l'article 242 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** la vérification des dossiers professionnels par le comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du supérieur immédiat clinique;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-74);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** au renouvellement de privilèges de la D<sup>re</sup> Anne-Pascale Côté, omnipraticienne, numéro de permis 19973, en « médecine générale (hospitalisation, incluant psychiatrie, soins intensifs, pédiatrie, unités de médecine, gériatrie [UCDG], GMF-U, soins à domicile et CHSLD) » avec une pratique à l'installation de Baie-Comeau;
- **Que** ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ);
- **Que** ce renouvellement soit valide pour la période du 17 septembre 2021 au 31 décembre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

#### Résolution 2021-06-095

**Attendu** les dispositions de l'article 242 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** la vérification des dossiers professionnels par le comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du supérieur immédiat clinique;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-72);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** au renouvellement de privilèges de la D<sup>re</sup> Élisabeth Croteau, dentiste, numéro de permis 14116, en « dentisterie au bloc opératoire » avec une pratique à l'installation de Baie-Comeau;
- **Que** ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ);
- **Que** ce renouvellement soit valide pour la période du 17 septembre 2021 au 31 décembre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

#### Résolution 2021-06-096

**Attendu** les dispositions de l'article 242 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** la vérification du dossier professionnel par le comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** les résolutions du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord portant les numéros 2018-06-321 et 2018-06-323;

**Attendu** les trois éléments du protocole d'entente décrit à la résolution 2018-07-349 du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord;

**Attendu** la recommandation du chef du département régional de chirurgie;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-78);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** au renouvellement de privilèges de la D<sup>re</sup> Farida Foudi, ophtalmologiste, numéro de permis 17751, à titre de membre actif au département de chirurgie avec des privilèges en « ophtalmologie avec tous les privilèges relatifs à la pratique de l'ophtalmologie » pour l'installation principale de pratique de Baie-Comeau;

- **Que** les privilèges en lien avec la pratique de la chirurgie soient restreints et conditionnels au respect des trois éléments mentionnés au protocole à intervenir entre le CISSS de la Côte-Nord et la D<sup>re</sup> Farida Foudi, et ce, tel qu'il est décrit à la résolution 2018-07-349 du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord;
- **Que** ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements de l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ);
- **Que** ce renouvellement soit valide du 16 juin 2021 au 15 juin 2022.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **Résolution 2021-06-097**

**Attendu** les dispositions de l'article 242 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** la vérification des dossiers professionnels par le comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du supérieur immédiat clinique;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-73);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** au renouvellement de privilèges de la D<sup>re</sup> Myriam Lamarche, dentiste, numéro de permis 20119, en « dentisterie au bloc opératoire » avec une pratique à l'installation de Baie-Comeau;
- **Que** ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Association des chirurgiens dentistes du Québec (ACDQ);
- **Que** ce renouvellement soit valide pour la période du 28 juillet 2021 au 31 décembre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

#### **Résolution 2021-06-098**

**Attendu** les dispositions de l'article 242 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** la vérification des dossiers professionnels par le comité d'examen des titres du 3 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du supérieur immédiat clinique;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-75);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** au renouvellement de privilèges de la D<sup>re</sup> Virginie Cousin, omnipraticienne, numéro de permis 19556, en « médecine générale (obstétrique et SAM) » avec une pratique à l'installation de Baie-Comeau;
- **Que** ce renouvellement soit conditionnel au respect des engagements, conformément à l'entente prise entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ);
- **Que** ce renouvellement soit valide pour la période du 28 juillet 2021 au 31 décembre 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

## 9.1.7. Démissions

**Résolution 2021-06-099**

**Attendu** la démission du D<sup>r</sup> Guillaume Dumont, psychiatre, membre actif à l'installation de Sept-Îles, par lettre reçue le 14 juin 2021;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-80);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du D<sup>r</sup> Guillaume Dumont, psychiatre, numéro de permis 05098, à compter du 27 novembre 2021.
- **De souligner** la grande implication du D<sup>r</sup> Guillaume Dumont au département de psychiatrie au fil des années qu'il a passées sur la Côte-Nord.

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2021-06-100**

**Attendu** la démission du D<sup>r</sup> Jean-Hugues Lauzon, omnipraticien, membre actif à l'installation de la Basse-Côte-Nord, par lettre reçue le 15 mai 2021;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-79);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du D<sup>r</sup> Jean-Hugues Lauzon, omnipraticien, numéro de permis 06018, à compter du 16 juillet 2021.

**Adopté à l'unanimité.**

## 9.1.8. Règlement G1-251-002 de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) – Mise à jour

La mise à jour proposée permet d'ajuster le règlement aux nouvelles conditions récemment entrées en vigueur concernant l'obtention d'un statut de membre associé pour les médecins spécialistes sans poste au plan des effectifs médicaux (PEM) dans un établissement de santé du Québec.

**Résolution 2021-06-101**

**Attendu** l'article 216 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** l'acceptation de la mise à jour du règlement de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens par l'assemblée générale des membres le 1<sup>er</sup> juin 2021 (résolution AG-CMDP-2021-3);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à l'adoption de la mise à jour du règlement de régie interne du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.

**Adopté à l'unanimité.**

## 9.1.9. Chefferie du département régional de psychiatrie – Démission

**Résolution 2021-06-102**

**Attendu** les dispositions de l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** l'adoption de l'organigramme de la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

**Attendu** la lettre de démission transmise par le Dr Guillaume Dumont en date du 14 juin 2021;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2021-59);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission du Dr Guillaume Dumont, psychiatre à l'installation de Sept-Îles, numéro de permis 05098, à titre de chef au département régional de psychiatrie, à compter du 13 août 2021.

**Adopté à l'unanimité.**

## 10. Dossiers en cours

### 10.1. COVID-19 – Bilan épidémiologique et couverture vaccinale sur la Côte-Nord

Le docteur Richard Fachehoun, directeur de santé publique de la Côte-Nord, présente le bilan épidémiologique de la Côte-Nord, dont notamment le nombre de cas par MRC et par vague. Il indique notamment que la Côte-Nord a eu seulement sept nouveaux cas de COVID depuis la mi-mai, ce qui totalise 572 cas confirmés de COVID-19 depuis le début de la pandémie.

Le docteur Fachehoun fait ensuite le point sur la couverture vaccinale par tranche d'âge (par MRC et pour la Côte-Nord). Une couverture vaccinale sous optimale est constatée chez les jeunes âgés de 12 à 17 ans de même que chez les 18 à 39 ans. Des stratégies sont en cours pour augmenter la vaccination auprès de ces groupes d'âge.

L'objectif régional est d'atteindre une couverture vaccinale de deux doses pour plus de 75 % de la population nord-côtière âgée de 12 ans et plus afin de passer au palier bleu, tout en minimisant le risque d'augmentation des cas.

## 11. Nouveaux dossiers

### 11.1. Nomination du directeur adjoint des soins infirmiers, volet opérationnel

#### Résolution 2021-06-103

**Attendu** que le ministère de la Santé et des Services sociaux autorisait, en octobre 2018, l'ajout d'un poste de directeur adjoint à la Direction des soins infirmiers;

**Attendu** que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord a adopté, en séance spéciale, le 12 novembre 2018, la modification à la structure permettant ainsi l'ajout d'un poste de directeur adjoint des soins infirmiers;

**Attendu** que le poste de directeur adjoint des soins infirmiers est vacant depuis le 28 décembre 2020;

**Attendu** que le poste de directeur adjoint des soins infirmiers est assumé de façon intérimaire par madame Karine Nadeau depuis le 22 mars 2021;

**Attendu** que l'établissement doit doter de façon permanente le poste de directeur adjoint des soins infirmiers;

**Attendu** que les délibérations des membres du comité de sélection convergent de façon unanime pour une recommandation au conseil d'administration;

Il est proposé et appuyé :

- **De nommer** madame Karine Nadeau au poste de directrice adjointe des soins infirmiers – volet opérationnel, du CISSS de la Côte-Nord;
- **D'autoriser** le président-directeur général de l'établissement à convenir des modalités d'embauche de la directrice adjointe, selon les conditions prévues au décret qui s'applique;



- **D'autoriser** le président-directeur général de l'établissement à signer tout autre document nécessaire à la prise d'effet de la présente résolution.

**Adopté à l'unanimité.**

## 11.2. Calendrier 2021-2022 des séances publiques régulières du conseil d'administration

### Résolution 2021-06-104

**Attendu** l'article 9.1 du règlement de régie interne du conseil d'administration qui stipule que le conseil doit se réunir au moins six fois par année (art. 176 de la LSSSS);

**Attendu** que le conseil d'administration de l'établissement doit tenir, au moins une fois par année, une séance publique d'information à laquelle la population est invitée à participer et que cette séance peut être tenue en même temps que l'une des séances régulières;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, comme présenté, le calendrier des séances publiques régulières 2021-2022 du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord couvrant la période de septembre 2021 à juin 2022.

**Adopté à l'unanimité.**

## 11.3. Motion de remerciements

### Résolution 2021-06-105

**Attendu** les efforts soutenus déployés par le personnel du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord;

**Attendu** la précieuse collaboration de l'équipe médicale du CISSS de la Côte-Nord;

**Attendu** la collaboration indéfectible des élus, des communautés autochtones et des grandes entreprises;

**Attendu** le respect des consignes sanitaires par les commerçants, les entrepreneurs, les étudiants et les enseignants, de même que la population en général, malgré les problématiques que la situation engendrait;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adresser** une motion de remerciements au personnel et à l'équipe médicale du CISSS de la Côte-Nord de même qu'à tous ses partenaires et à la population nord-côtière dans son ensemble.

**Adopté à l'unanimité.**

## 11.4. Reddition de comptes 2020-2021 du comité des usagers du CISSS de la Côte-Nord – Recommandations et enjeux

### Résolution 2021-06-106

**Attendu** qu'en vertu de la circulaire 2016-021, le comité des usagers doit faire une reddition de comptes complète auprès du conseil d'administration de son établissement avant le 31 mai de chaque année;

**Attendu** que le comité des usagers doit y faire état de ses activités, de ses dépenses et de celles des comités sous sa responsabilité;

**Attendu** que le comité des usagers doit y formuler une liste des enjeux prioritaires et ses recommandations pour l'amélioration de la qualité des services au sein de l'établissement;

**Attendu** que le conseil d'administration doit transmettre au ministère de la Santé et des Services sociaux, au plus tard le 30 septembre de chaque année, la reddition de comptes du comité des usagers ainsi que la description des suivis qu'il a accordés, ou qu'il entend donner aux recommandations formulées à son attention, par le comité des usagers;

Il est proposé et appuyé :

- **De prendre acte** de la reddition de comptes du comité des usagers ainsi que de la liste des enjeux et recommandations pour l'amélioration de la qualité permettant au conseil d'administration d'assurer le suivi auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux au plus tard le 30 septembre 2021.

**Adopté à l'unanimité.**

#### 11.5. Signataires autorisés à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

##### Résolution 2021-06-107

**Attendu** que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2);

**Attendu** les obligations légales concernant la rémunération des médecins;

**Attendu** que seules les personnes indiquées ci-dessous doivent figurer à titre de signataires autorisés et que, de ce fait, le nom de tout autre signataire autrefois autorisé à signer doit être retiré de cette liste, et ce, pour l'ensemble des installations du CISSS de la Côte-Nord;

Il est proposé et appuyé :

- **D'autoriser** les personnes suivantes à attester, pour et au nom du CISSS de la Côte-Nord, l'exactitude des demandes de paiement (version électronique ou papier) qui sont soumises pour des services rendus par les médecins, dentistes et autres professionnels œuvrant au sein du CISSS de la Côte-Nord, incluant la santé :

<b>SIGNATAIRES DÉJÀ AUTORISÉS (demandes de paiement : version électronique et papier)</b>	
<b>D<sup>re</sup> Chantale Baril</b>	Médecin responsable du GMF Vents et Marées (uniquement pour les médecins établis au GMF Vents et Marées)
<b>D<sup>r</sup> Roger Dubé</b>	Chef de département régional de médecine générale et médecin responsable du GMF Boréale
<b>D<sup>r</sup> Pierre Gosselin</b>	Cogestionnaire médical de l'installation de Port-Cartier
<b>D<sup>r</sup> Jean-Francois Labelle</b>	Directeur des services professionnels et de l'enseignement universitaire
<b>D<sup>r</sup> David Lee</b>	Directeur de l'Unité de médecine familiale de Manicouagan (uniquement pour les médecins et médecins résidents de l'Unité de médecine familiale de Manicouagan)
<b>D<sup>r</sup> Jean Lemoyne</b>	Directeur adjoint des services professionnels et de l'enseignement universitaire, secteur ouest
<b>M. François Tremblay</b>	Directeur adjoint des services professionnels et de l'enseignement universitaire – volet administratif
<b>SIGNATAIRE À AJOUTER (demandes de paiement : version électronique et papier)</b>	
<b>M<sup>me</sup> Manon Asselin</b>	Présidente-directrice générale
<b>SIGNATAIRES À RETIRER (demandes de paiement : version électronique et papier)</b>	
<b>M. Claude Lévesque</b>	Président-directeur général par intérim
<b>M<sup>me</sup> Johanne Savard</b>	Présidente-directrice générale adjointe

**Adopté à l'unanimité.**

#### 11.6. Engagement de l'établissement dans le continuum de traumatologie

##### Résolution 2021-06-108

**Attendu** que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord compte cinq installations désignées en traumatologie, soit un centre secondaire (Sept-Îles), un centre primaire (Le Royer) et trois centres de stabilisation (Minganie, Fermont et Blanc-Sablon);

**Attendu** que l'engagement de la Direction générale ainsi que celui du conseil d'administration sont requis pour permettre aux installations désignées du territoire de répondre;

**Attendu** qu'il est uniquement requis, dans le processus officiel mis en place par l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS), que les représentants des instances officielles signent un seul gabarit;

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** de démontrer son engagement dans la mission d'accessibilité, de continuité, d'efficacité et de qualité des services offerts aux victimes de traumatismes dans le réseau québécois de traumatologie, par le biais de la signature du gabarit 1 des installations désignées du CISSS de la Côte-Nord.

**Adopté à l'unanimité.**

## 12. Rapports des comités

### 12.1. Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 10 juin 2021, sous la présidence de madame Johanne Beaudoin.

En l'absence de la présidente du comité de gouvernance et d'éthique, la vice-présidente du comité, madame Solange Turgeon, résume les sujets abordés lors de cette rencontre :

- Affaires autochtones et sécurisation culturelle;
- Résultats du sondage d'évaluation de la séance du conseil d'administration du 19 mai 2021;
- Dossier maison des aînés et alternative d'Havre-Saint-Pierre;
- Compte-rendu de la séance de travail du 3 juin 2021;
- Projet d'école de gestion;
- Rapport sur les statistiques des mises sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental;
- Poste de président-directeur général adjoint;
- Accompagnement de la nouvelle présidente-directrice générale.

### 12.2. Comité de vérification

Le comité de vérification s'est réuni le 26 mai et le 14 juin 2021, sous la présidence de monsieur Michaël Lavigne.

La réunion du 26 mai portait essentiellement sur l'adoption du budget 2021-2022 du CISSS de la Côte-Nord.

Les sujets abordés lors de la rencontre du 14 juin sont les suivants :

- États financiers 2020-2021;
- Contrats et engagements financiers de 100 000 \$ et plus.

### 12.3. Comité des usagers

Monsieur Jean-Pierre Porlier mentionne que les activités des comités de résidents et d'usagers se déroulent généralement du mois de septembre au mois de juin. C'est d'ailleurs en juin que la plupart de ces comités tiendront leur assemblée générale. Il s'agit là d'un moment privilégié pour présenter à la population les rapports annuels d'activité de même que les états financiers. Ces présentations sont suivies d'une période d'élection qui permet de remercier les membres sortants, de reconduire les mandats des membres actuels et d'accueillir de nouveaux membres.

Monsieur Porlier profite de l'occasion pour inviter les personnes intéressées à se joindre à l'un ou l'autre des comités de résidents ou d'usagers.

Il ajoute qu'il est fréquent de retrouver à ces comités des personnes ayant une expérience de proche aidant ou encore ayant reçu des services de santé dans les installations du CISSS de la Côte-Nord. Une telle connaissance du milieu s'avère un atout important pour les comités, pour les gestionnaires de l'établissement et pour les usagers.

La plupart des assemblées générales se dérouleront via Zoom tandis que celle du comité de Port-Cartier se tiendra en présence. Plus amples informations portant sur ces assemblées se trouvent dans la section « comité des usagers » sur le site Web du CISSS de la Côte-Nord ou encore dans les hebdomadaires locaux de votre secteur.

Par ailleurs, monsieur Porlier remercie tous les gestionnaires, directeurs et directrices, dont le directeur des services professionnels et la commissaire aux plaintes et à la qualité des services, qui ont accepté d'emblée les invitations au cours de cette dernière année afin d'expliquer le fonctionnement de leur direction ou de partager un enjeu sur certains dossiers.

En terminant, monsieur Porlier souligne la grande disponibilité et l'implication de madame Nathalie Tremblay, directrice par intérim à la Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique.

#### **12.4. Comité ressources humaines**

Le comité ressources humaines s'est réuni le 9 juin 2021, sous la présidence de madame Solange Turgeon.

Les sujets abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- Services essentiels;
- Relations de travail.

#### **12.5. Comité de vigilance et de la qualité**

Le comité de vigilance et de la qualité s'est réuni le 8 juin 2021, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Porlier.

Les sujets abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- Régime d'examen des plaintes
  - 5 recommandations ont été reçues depuis la rencontre du 11 mai 2021, 3 recommandations ont été complétées le 8 juin 2021 et 55 dossiers demeurent en étude;
  - Suivi du tableau de bord du commissariat aux plaintes et à la qualité des services.
- Direction des services multidisciplinaires, qualité, évaluation, performance et éthique
  - Suivi – Comité des usagers partenaires (comité expérience usager);
  - Présentation du rapport annuel du comité de vigilance et de la qualité;
  - Suivi des autres dossiers qualité.
- Autres dossiers
  - Problématiques d'hygiène des patients en transit vers un établissement externe.

### **13. Affaires nouvelles**

#### **13.1. Décès de la mairesse de Blanc-Sablon – Condoléances du CISSS de la Côte-Nord**

Le président mentionne que c'est avec tristesse que le CISSS de la Côte-Nord a appris le décès de la mairesse de Blanc-Sablon, madame Wanda Beaudoin. Au nom des membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction, il réitère ses condoléances à la famille ainsi qu'aux membres du conseil municipal de Blanc-Sablon.

Le président souligne qu'au cours de sa carrière, madame Beaudoin a su se démarquer par ses valeurs humaines, son professionnalisme et son désir de bien servir la population, autant comme gestionnaire dans le réseau de la santé et des services sociaux que comme mairesse de Blanc-Sablon. Madame Beaudoin était aussi très impliquée et appréciée dans son milieu.

Le CISSS tient à lui rendre hommage pour son apport au développement des services de santé offerts dans la région.

#### 14. Période de questions du public (15 minutes)

Pour répondre à une demande, des périodes de questions de 15 minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance.

#### 15. Clôture de la séance

#### Résolution 2021-06-109

Il est **unanimentement résolu** :

- **D'adopter** la fermeture de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 16 juin 2021 à 18 h 40.

Denis Miousse  
Président

Claude Lévesque  
Secrétaire